

VILLE de SERAING



Travaux

(Tél : 04/330.86.79)

(Fax : 04/330.83.59)

REMISE D'OFFRE POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES



Soit le soussigné

NOM :

PRENOM :

NATIONALITE :

QUALITE OU PROFESSION :

DOMICILIE A : (Pays, localité, rue, n°)

Soit la société :

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION :

FORME :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

REPRESENTEE PAR LE(S) SOUSSIGNE(S)

DONT L'IDENTITE EST :

NATIONALITE :

S'ENGAGE (OU NOUS NOUS ENGAGEONS) A PAYER LES SOMMES CI-DESSOUS INDIQUEES POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES DE LA VILLE DE SERAING

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque et type :		Cylindrée :	
Statut du véhicule :		Première mise en circulation	
Kilométrage approx. :			
Documents présentés			

MOYENNANT LA SOMME DE : (Vendu pour épave cf art10 suivant)

(VALEURS EN LETTRES) :

.....EUROS

(OBLIGATOIRE : JOINDRE UNE COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE DU DEPOSANT)

SIGNATURE(S) (« PRECEDE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE ») :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

IMMATRICULATION ONSS : N° (SI NECESSAIRE)
TVA (UNIQUEMENT EN BELGIQUE) : N°
NUMERO DE TELEPHONE :
NUMERO DE FAX :
Inscription Banque-Carrefour des entreprises.....
Type d'activité de cette inscription :
BIFFER LES MENTIONS INUTILES

CONDITIONS DE VENTE DE VÉHICULES DECLASSES

1. Dispositions applicables. Le contrat de vente est régi notamment par les dispositions particulières ci-après, dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance.

2. Description : les véhicules suivants sont vendus individuellement de gré à gré, en tant que matériel non roulant, en l'état bien connu de l'acheteur, sans aucune garantie et sans car-pass :

Marque	Modèle – type	Plaque	Année de mise en circulation	Châssis
EPANDEUSE ITM	INCONNU	Non immatriculé	Inconnue	Inconnu
GILETTA EPANDEUSE	KA3000	Non immatriculé	2008	KA986GJ70R
ACOMETIS EPANDEUSE 4m ³	4m ³ fiche patr. n° 321	Non immatriculé	1997	Inconnu
ACOMETIS EPANDEUSE 5,5m ³	5,5m ³ fiche patr. n° 289	Non immatriculé	1997	n° de série 6172
RENAULT n° 30	EXPRESS	EAT833	1998	VF1G40BM518824415
RENAULT n° 114	EXPRESS	BFT545	1995	VF1F406M413796581
RENAULT n° 145	MASTER	RXX441	2000	VF1HDCCCK521917966
MERCEDES n° 76	SPRINTER	FRM569	2002	WDB9036221R369379
MEGA n° 84	MULTITRUCK	SUAL090	2010	VLGPG9VBBM2013551
RENAULT n° 137	KANGOO	SKV924	2000	VF1KCOEAF21996624
FIAT n° 48	DOBLO	CYX636	2004	ZFA22300005237693
VOLVO n° 3	FL612	DKP053	1995	YB1E5A2A1TB148333
RENAULT n° 24	KANGOO	REN418	1999	VF1KC0EAF20004127
PEUGEOT n° 19	PARTNER	TSV585	1992	VF3GBKFWB96155492
MULTICAR n° 152	M26ALB	LWR927	2000	WMU2M2623YW100656

3. procédure : la mise en vente aura lieu avec publicité aux diverses valves de l'Hôtel de ville de SERAING, de la cité administrative, au service des travaux, rue Bruno, 4100 SERAING, sur le site Intranet de messagerie interne de l'Administration communale ainsi que le site internet et, sera attribuée au mieux disant. Des fiches descriptives reprenant les modalités de vente et les caractéristiques techniques des biens ont été établies ;

4. détermination des prix : le prix pour chaque véhicule devra être indiqué en chiffres et en toutes lettres et libellé en euros. L'attention du candidat acheteur est particulièrement attirée sur le fait que chaque véhicule n'est pas roulant et que l'enlèvement et le transport sont à ses charges. Chaque offre mentionnera aussi le délai d'enlèvement. Celui-ci ne pourra être supérieur à un mois à dater de la notification de l'attribution.

5. les offres de prix, rentrées de manière séparée pour chaque véhicule, seront transmises par voie postale au plus tard le **15 juillet 2021**, avec la mention suivante : Administration communale de SERAING, offre de prix pour le véhicule. ... (selon le véhicule concerné), service du secrétariat communal, place Communale 8, 4100 SERAING,

6. Transfert de propriété.

Le transfert de propriété s'effectue à l'enlèvement du véhicule et pour autant que le prix proposé ait été intégralement payé.

7. Paiement

Le prix total est payé soit au grand comptant préalablement à la livraison sous remise d'une quittance, soit par virement bancaire sur un compte de l'Administration communale. A défaut de paiement, après mise en demeure, le montant non payé portera, de plein droit et sans nouvelle mise en demeure, un intérêt au taux légal.

8. Date et lieu de livraison

Le véhicule est mis à la disposition de l'acquéreur dès présentation par ce dernier de la preuve de paiement.

L'enlèvement du véhicule a lieu au siège de l'Administration communale, Service des Travaux, rue Giordano Bruno à 4100 SERAING, sauf stipulation écrite contraire.

9. Etat du véhicule

Le véhicule déclassé par l'Administration Communale est vendu dans l'état où il est proposé - serait-ce celui d'une épave - et bien connu de l'acheteur, lequel peut évaluer le bien à sa convenance. L'acquéreur se refuse à porter réclamation quant à la qualité du véhicule sitôt son offre déposée.

10. Engagement

En cas de vente pour épave, si le véhicule ne peut être réparé, l'acquéreur s'engage à faire procéder à son recyclage suivant les normes en vigueur en la matière.

Pour tout renseignement ou visite sur place, contacter le service des Travaux charroi (rue G. Bruno 189-191, 4100 SERAING) au 04/330.86.79 (ou l'accueil du service des travaux au 04/330.86.94) pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 12h30 à 16h45.